

Code de carte bancaire oublié, ou avalée par un distributeur: que faire ?

Par Anne-Marie Le Gall le **18 juillet 2014** modifié le **27 août 2015**



1°) Si au moment de taper votre code, c'est le trou de mémoire, voici les bons réflexes à adopter.

Impossible de souvenir du code de [carte bancaire](#) devant le distributeur de billets ou chez un commerçant, c'est la panique! En pareil cas, même si vous avez une vague idée des numéros, **ne multipliez surtout pas les tentatives**. La carte sera bloquée au bout de trois codes erronés et "avalée" si l'erreur intervenait lors d'un retrait à un distributeur. Votre banque serait alors obligée de refaire votre carte avec un nouveau code.

Si la mémoire ne vous revient pas, **la seule solution est de demander à votre banque la réédition du code secret** qui vous sera envoyé à domicile, par courrier. La démarche prendra quelques jours (faites préciser le délai probable par la banque) et vous sera facturée: consultez la plaquette tarifaire de la banque.

Un conseil: Même si vous êtes sujet aux oublis, ne notez jamais votre code secret sur un papier glissé dans son portefeuille avec sa carte et ne le confiez à personne.

2°) Votre carte a été confisquée par un automate lors de la consultation de vos comptes ou d'un retrait? Les causes possibles et la marche à suivre.

Votre [carte bancaire](#) peut être avalée parce que vous avez:

- tapé trois fois de suite un code erroné;
- attendu trop longtemps pour la retirer après l'opération. Au bout de 20 à 30 secondes, la carte est capturée car la machine interprète cette inaction comme un oubli. Il s'agit donc d'une procédure de sécurité;
- utilisé une carte dont la limite de validité est dépassée;
- dépassé le découvert autorisé et la carte a été retenue sur [ordre](#) de votre banque;
- été victime d'une escroquerie. Il arrive que des malfaiteurs insèrent dans l'appareil un dispositif qui leur permet de retenir la carte afin de la récupérer plus tard.

Signalez toute anomalie à l'agence qui tient l'automate

Comment réagir?

Si l'agence à laquelle est rattachée le distributeur est ouverte, entrez et expliquez votre mésaventure. Sur présentation d'une pièce d'identité et après quelques vérifications, il est

possible que votre carte vous soit restituée et que vous puissiez la réutiliser si elle n'a pas été définitivement bloquée. Mais attention, beaucoup d'agences n'ont plus accès aux distributeurs pour des raisons de sécurité.

Faute de pouvoir récupérer votre carte sur le champ, appelez votre banque qui vous conseillera sans doute de faire opposition. Si celle-ci est fermée ou injoignable, faites systématiquement opposition. Appelez le numéro fourni par votre banque, soit le **numéro spécial du serveur interbancaire 0 892 705 705** (0,34€ par minute), ouvert sept jours sur sept, 24 h sur 24. Hors de France, composez le numéro fourni par la banque ou le numéro général qui est inscrit sur les automates distributeurs de billets à l'étranger.

Confirmez par écrit cette mise en opposition auprès de votre banque (par lettre recommandée avec accusé de réception) et demandez-lui le remplacement de votre carte. Si l'opposition est gratuite, **le remplacement de la carte est payant** sauf si ce service est inclus dans votre forfait (pack bancaire) ou dans l'assurance "moyens de paiement" fournie avec la carte.

Pour plus d'infos, consultez le mini-guide des clés de la banque "[bien utiliser la carte bancaire](#)":

Source :Notretemps.com

Vous pouvez également consulter le site de l' AFUB : www.afub.org